

# Les sprays : un dilemme pour les consommateurs

Autor(en): **Sandrin, Michèle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft. Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Annuaire de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative**

Band (Jahr): **158 (1978)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-90753>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les sprays: un dilemme pour les consommateurs

Michèle Sandrin

Je suis confuse de venir mêler ma voix de profane dans cette lignée d'éminents spécialistes et de faire ainsi descendre le débat de quelques degrés. Mais, peut-être, n'est-il pas inutile que ces spécialistes prennent conscience de l'effet produit sur le grand public par l'information scientifique ou pseudo-scientifique. Peut-être l'accuseront-ils moins facilement d'égoïsme et d'inconséquence. Et les controverses successives sur les bombes aérosols semblent exemplaires pour démontrer la confusion dans laquelle les contradictions scientifiques plongent l'homme de la rue et plus encore une association comme la FRC qui voudrait provoquer un usage responsable des biens de consommation et amener les gens à envisager les répercussions à court et long terme et faire le bilan des coûts sociaux de leurs habitudes d'achats. Mais nous n'avons aucune idéologie et nous ne pratiquons pas d'autre doctrine politico-économique que de défendre les intérêts et les droits des consommateurs (dont font partie le droit à la santé et le droit à la sécurité). Nous ne voulons pas être ce que Michel Péricard, l'auteur de l'émission «La France défigurée», appelle des «éco-braillards» et voir le cancer embusqué partout où il y a progrès. Nous ne nous sentons pas de vocation masochiste qui voudrait que l'on prive les gens, sans raison, de tout ce qui leur facilite la vie ou qu'on leur fasse peur de tout pour gâcher tous leurs plaisirs. Or, l'invention des sprays a, sans conteste, facilité la vie des gens. Il faut avoir vécu les multiples anxiétés que comportait le simple remplissage, sur un évier, d'un vaporisateur d'insecticide pour traiter les plantes. Où déposer le bouchon du toxique concentré? Comment opérer sans se tromper un dosage 1:25 ou 1:100? Où trouver la mesure adéquate? Que faire si le récipient déborde, ou pire, s'il se renverse dans l'évier? L'eau et le savon viendront-ils à bout du poison? Que faire de

l'inévitable reste que l'on n'ose ni vider dans les égouts, ni sur le gazon voisin pour savoir combien de problèmes a résolu l'apparition d'aérosols prêts à l'usage. Et les affreuses séances où il fallait badigeonner la gorge de l'enfant malade avec un morceau d'ouate imbibé d'un médicament et fixé au bout d'un crochet de fer, remplacées par une simple dispersion au moyen d'un spray! Et les asthmatiques soulagés, sans inhalations compliquées, etc... etc... Bien sûr, comme toute invention, celle des sprays a ses chancres dus à l'imagination fertile des spécialistes de marketing en quête d'un créneau libre. Et chacun peut se passer de chantilly, de ketchup, de mayonnaise ou d'huile en spray. Bien sûr, il y a eu la création de toute pièce de besoins nouveaux comme celui des déodorants, par persuasions clandestines et successives, fort bien décrites par Dichter dans «La stratégie du désir». Il s'agit donc pour nous de faire un bilan risque-bénéfice. Si les sprays mettent en danger l'ozone stratosphérique, aucun bénéfice, si grand soit-il, ne peut être mis sur l'autre plateau de la balance.

Pour vous faire comprendre notre perplexité, il faudrait que j'aie le temps de vous décrire les multiples contradictions en tous genres auxquelles nous avons été confrontées avec les sprays. Sur la toxicité des propulseurs au fluorocarbone, d'abord dits inoffensifs, puis dont l'inhalation concentrée a provoqué la mort chez de jeunes drogués, puis réhabilités, la dose létale étant plus élevée que celle du sel de cuisine. Puis il y a eu le problème des contenants qui, inhalés, provoqueraient diverses maladies. Les colles pour bricolage décréées mutagènes sont interdites aux USA. Le Service fédéral de l'hygiène publique à Berne prétend que la décision américaine repose sur des présomptions et non sur des faits vérifiés. Quant aux effets des laques à cheveux sur les poumons, la littérature de

ces trois dernières années sur le sujet comporte autant de travaux confirmant qu'infirmant la thèse de leur toxicité.

Si la responsabilité et la sécurité du consommateur lors de l'usage d'aérosol ne sont pas clairement définies lorsqu'il s'agit de données qui nous semble-t-il pourraient être techniquement, scientifiquement, médicalement appréhendées, cela devient des plus obscurs lorsqu'il s'agit de la stratosphère et des problèmes d'ozone.

En 1974, nous avons pris connaissance des travaux de Molina et Rowland publiés dans le journal «Nature» et de leur théorie désormais célèbre selon laquelle le fluorocarbone utilisé dans les aérosols participerait à la destruction de l'ozone stratosphérique. D'après eux, la couche d'ozone diminuera de 5 à 7% jusqu'en 1995 et de 30 à 50% d'ici 2050. Avec une diminution d'ozone de 5%, on aurait 40000 cancers de la peau de plus par année aux USA et 1500000 dans le monde. A l'Université du Michigan, des chercheurs prédisent une diminution de 10% d'ici 1985 ou 1990 et, en 1976, ils se corrigent en disant que l'éventuelle dégradation de la couche d'ozone avait été surestimée de 300%. Un travail de l'Université d'Harvard parlait d'une dégradation de 40% d'ici 1995 pour dire ensuite qu'elle avait été exagérée de quatre fois. Aux USA toujours, l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère indique que, de 1955 à 1970, la couche d'ozone a sensiblement augmenté et que, depuis 1970, elle marque une légère tendance à diminuer. En 1975, la revue «Science et Vie» publiait un article affirmant que les sprays dégradaient la couche d'ozone avec des résultats qui seront catastrophiques pour la planète et ses habitants. Dans le même numéro de la même revue, un article affirmait que les centrales thermo-électriques faisaient dangereusement augmenter la couche d'ozone avec des conséquences guère moins tragiques. En 1976, ici même, à l'EPFZ, lors d'un symposium intitulé «In der Debatte: Chemie», le Professeur Korte de l'Université technique de Munich et de l'Institut de chimie écologique de la société pour la recherche sur les rayonnements et l'environnement, déclarait qu'il y a peu de chance pour que les fluorocarbones aient une influence quelconque sur l'ozone stratosphérique. D'abord parce que les sources naturelles

de radicaux Cl, susceptibles de réagir avec l'ozone et qui existent depuis la nuit des temps, sont plus importantes que celles provenant de l'activité humaine. Par exemple, le tétrachlorure de carbone est émis par les algues marines en quantités comparables à celles des fluorocarbones émis par les aérosols. Ensuite, dans la stratosphère, les radicaux Cl peuvent participer à d'autres réactions que celles qui conduisent à la dégradation de l'ozone. Enfin, depuis qu'on utilise des fréons, la concentration moyenne de l'ozone stratosphérique augmente tous les dix ans de 7,5% dans l'hémisphère nord et de 2,5% dans l'hémisphère sud. De plus, dans la traduction d'un article dont nous n'avons malheureusement pas relevé les coordonnées, on faisait remarquer que la couche d'ozone accuse de très sensibles variations entre le nord et le sud, entre l'est et l'ouest, entre le jour et la nuit, entre les saisons. La couche d'ozone serait nettement plus faible au-dessus des plaines de Sibérie qu'au-dessus de l'Europe où la densité et l'activité humaines sont très fortes et il n'y aurait, proportionnellement pas plus de cas de cancers de la peau en Sibérie qu'en Europe. Cependant, une étude américaine révèle que le nombre des cancers de la peau est plus élevé au Sud qu'au Nord du pays où les gens sont moins exposés aux UV. Enfin, le gouvernement américain interdit la fabrication des aérosols à base de fluorocarbones dès le 15 octobre 1978 et leur mise en vente dès le 15 décembre. Il préconise leur remplacement par des hydrocarbures qu'une instance fédérale des mêmes USA jugeait trop dangereux à utiliser il y a trois ans à peine. En effet, ce type de propulseurs explose et a un effet de torche, c'est-à-dire que le gaz enflammé, en se dilatant, allume le malheureux utilisateur de la tête aux pieds. Le gouvernement suédois a suivi l'exemple américain, le gouvernement canadien semble préparer une décision analogue. Puis, dans un compte-rendu d'un congrès à Rüschlikon sur le thème «Faut-il interdire les sprays», Chemische Rundschau dit qu'il a été admis à l'unanimité que le chlorofluorométhane réagit avec l'ozone stratosphérique et que les scientifiques se sont montrés d'accord pour dire qu'une diminution de la couche d'ozone de 10% amènerait une augmentation de 20% du rayonnement UV et une augmentation pa-

rallèle de 30 à 50% des cancers de la peau. Enfin, en octobre 1978, dans une émission TV suisse alémanique consacrée au Jungfraujoch, M. Flückiger, physicien à l'Université de Berne, et qui s'occupe de l'analyse du spectre solaire, affirmait que les fréons se retrouvent dans la stratosphère et réagissent avec la couche d'ozone.

Alors, comment voulez-vous que le bon peuple se retrouve dans tout ce fatras et adopte une attitude responsable? Etes-vous étonnés en parcourant les renseignements que nous avons glanés au hasard, mais dans des revues sérieuses, au cours de ces 4 dernières années, qu'une frange toujours plus grande de la population perde la foi dans la science et les scientifiques pour se tourner vers n'importe quel charlatan?

Quant à nous, qui n'avons pour science que notre bonne volonté et qui, je le répète, ne professons aucune idéologie, nous n'avons aucune raison d'attacher plus de crédit aux travaux des professeurs de Harvard ou de Michigan qu'à ceux de Zürich ou de Munich, vous imaginez-vous notre perplexité lorsque nous devons donner à nos lecteurs les conseils qu'ils attendent et qu'ils nous demandent? Depuis des années, nous leur répétons que, chaque fois qu'ils le peuvent, ils doivent éviter d'acheter un produit présenté en bombe aérosol et donner la préférence à d'autres conditionnements. Nous tenons à la disposition de ceux qui le désirent une liste des produits de remplacement que l'on trouve sur le marché suisse.

Mais à notre époque où les manichéens parlent haut, où l'on veut que les choses

soient toutes noires ou toutes blanches, une telle attitude ne satisfait personne. Ni l'Association suisse des fabricants d'aérosols qui, à plusieurs reprises nous a reproché de mettre en péril, bien à la légère, les 2000 places qu'elle offre sur le marché suisse de l'emploi, ni les écologistes qui attendent une attitude plus ferme et voudraient que nous demandions aux consommateurs de boycotter les sprays et aux autorités de calquer leur position sur celle des USA et de la Suède, ni nous-mêmes car si les fluorocarbones attaquent la couche d'ozone, on ne peut attendre des années pour prendre une décision. Pour les consommateurs, le dilemme reste entier. Nous pensons que la décision politique adéquate – interdiction partielle ou totale des sprays, utilisation d'un propulseur sans problème – doit être provoquée par les scientifiques. Nous sommes prêtes à les appuyer par tous les moyens à notre disposition. Eux seuls ont suffisamment de crédit pour qu'on n'ose pas opposer à leur demande la thèse contradictoire d'un autre groupe de savants. Sortir des laboratoires pour dénoncer les dangers et exiger des mesures ou, au contraire, rassurer le public contre de fausses alertes, devient pour les scientifiques, principalement ceux des Instituts de nos hautes écoles, une impérieuse nécessité.

*Adresse de l'auteur:*

Michèle Sandrin  
Présidente Fédération romande  
des consommatrices  
22, Chemin des Minoux  
CH-2900 Porrentruy